

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@ccctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 décembre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 décembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise KORZCENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Daniel BALISONI à Didier CORNET
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER
Farida LAÏD à Jacqueline MALOCHET

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, André IMBERDIS, Michel COUPERIER, Alain CHASSAGNE, Carine BRODIN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU CAPITAL DE LA
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC) TOI & TOITS**

Rapporteur : Jean-François DELAIRE, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérantes :

--

Conseillers représentés :

8

Total votants :

53

Vu les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle « protection et mise en valeur de l'environnement [...] et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ».

Considérant la sollicitation du Président de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) TOI & TOITS de participer à son capital,

Considérant que l'objet de la SCIC fait écho à la fiche-action 1 de l'accompagnement départemental « SOLAIRE 63 : un cadastre solaire pour faciliter l'investissement solaire des habitants et des acteurs du Puy-de-Dôme » inscrite dans le projet de Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes,

Le rapporteur expose au Conseil Communautaire que la SCIC TOI & TOITS créée le 26 juin 2019 est issue d'une association fondée en 2018.

Elle a pour objet de développer et produire des énergies renouvelables de façon citoyenne et collective, en commençant par l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics et privés sur le territoire du Livradois-Forez.

La SCIC a aujourd'hui besoin d'un minimum de capital de 50 000 € afin d'équiper 5 toitures pour un montant d'investissement d'environ 300 000 €. Ces centrales photovoltaïques permettront de produire une quantité d'électricité correspondant à la consommation d'une centaine de foyers hors chauffage.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la participation de la Communauté de Communes au capital de la SCIC TOI & TOITS pour un montant de 1500 € ;
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 45	Représentés : 8	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52	Pour : 52	Contre :	
Abstention : 1 P. SAUZEDDE			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

